Quarante-septième année, N° 43. Le numéro : 10 centimes Mercredi 22 février 1950.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.68
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
SUISSE	19.—	10.50	6.—
Avec Bulletin officiel	25.50	14.—	7.75

ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	10 cts le mm.
Suisse	13 » »
Etranger	14 » »
Réclames : Canton	22 » »
» » Suisse	27 » »
Mortuaires	16 » »

Le Pape et le journalisme

« Saint Paul, s'il vivait en notre siècle, se ferait journaliste !! »

Cette parole de Pie XI vaut son pesant d'or. Elle démontre avec éloquence toute l'importance du journal dans notre vie moderne. C'est non seulement le grand moyen d'information, c'est aussi l'instrument par excellence qui forme et déforme l'opinion.

Malgré la radio et le cinéma, la presse tient toujours la place de choix dans notre vie quotidienne. Pas plus que du pain, nous pourrions nous en priver. Si le journal fait naître des impressions fugitives qui n'engagent à rien, il contribue aussi avec puissance à la formation de cette mentalité profonde qui reflète les mœurs et commande les attitudes.

Ne sommes-nous pas tous plus ou moins les « enfants spirituels » du journal que nous lisons chaque matin ? Celui-ci, après un certain nombre d'années, ne se présente-t-il pas à nous comme le critère de la vérité ?

Consciemment ou non, nous ressemblons tous un petit peu à cette vieille grand' mère, abonnée depuis longtemps au même journal, qui croyait avoir lancé à la face de ses interlocuteurs l'argument aussi décisif que définitif quand elle avait dit : « Au reste, je l'ai lu dans mon journal ! »

Importance de la presse, on ne saurait l'exagérer.

C'est aussi la raison pour laquelle le chef de l'Eglise, gardien de la vérité, s'en préoccupe avec tant de sollicitude et encourage si souvent ceux qui mettent leur talent au service du journalisme.

Recevant, le 23 janvier dernier, un certain nombre de directeurs et de rédacteurs de journaux américains, le Saint Père rappelait que le retour du monde à la tranquillité de l'ordre ne se ferait que par et dans la vérité : la vérité de la condition de l'homme, fait à l'image de Dieu, donc avec des droits inviolables ; la vérité du rôle de l'Etat, voulu par Dieu pour défendre et non asservir le citoyen ; la vérité de la dépendance du monde entier à l'égard du Maître des choses visibles et invisibles. Admettre cette triple vérité, c'est assurer aux hommes la prospérité, la paix et la sécurité.

Et le Souverain Pontife d'ajouter :

« Pouvez-vous faire progresser cette noble entreprise ? Assurément, oui ! Parce que la vérité a besoin d'une voix ; et *la voix la plus puissante atteignant le vaste public est encore de nos jours la voix de la presse...* »

La presse au service de la vérité. Quelle mission !

Si trop souvent elle fait du mal par l'étalage des scandales, le camouflage de la vérité, la déformation partisane des faits, le mensonge et l'erreur, quel bien ne peut-elle pas faire par la lumière qu'elle répand, les courages qu'elle suscite, anime et soutient, les causes qu'elle sert ?

Et le Pape termina son allocution par ses encourageantes paroles :

« Voilà pourquoi Nous sommes heureux de profiter de cette circonstance pour féliciter votre profession... et pour encourager chacun de ses membres dans sa ferme résolution de servir avec une inébranlable loyauté la cause de la vérité dans la charité. »

C'est pour répondre à la sollicitude du Souverain Pontife que les journalistes catholiques du monde entier, en ce début de l'Année Sainte, se sont rencontrés à Rome du 16 au 19 février, sous la présidence du directeur de l'« Osservatore Romano », le comte Dalla Torre et qu'ils ont étudié ce thème général : « La presse catholique au service de la vérité, de la justice et de la paix. »

Le programme prévoyait, à côté de séances d'études, des assemblées générales sur les sujets suivants : la presse catholique sur le plan religieux, la presse catholique en face des problèmes économiques et sociaux, la presse catholique sur le plan international...

Il s'agissait d'inculquer encore davantage aux congressistes cette vérité première : *Avec le fait chrétien, le journaliste catholique doit rendre présente l'attitude chrétienne devant les événements du monde.* Ce qui caractérise le journal catholique, c'est moins les nouvelles religieuses rapportées que l'esprit chrétien, le jugement chrétien porté sur tous les événements du monde, qu'ils soient d'ordre social, économique, politique ou culturel. Tâche on ne peut plus difficile et qui demande de celui qui s'y adonne avec une belle formation intellectuelle un grand esprit de foi.

Les catholiques comprennent-ils ce rôle de la presse ? Ecoutent-ils avec suffisamment d'obéissance les avis réitérés du Souverain Pontife en cette matière ? N'y a-t-il pas de leur part trop d'incompréhension, d'indifférence et souvent des exigences draconiennes ?

Le Cardinal Suhard a dit textuellement cette parole que nous laissons en guise de méditation :

« Un grand nombre de catholiques sont en faute, en faute grave, quand on songe à l'enjeu du problème. La plupart des catholiques n'ont aucune conscience de presse... »

Il parlait de la France. Et en Suisse ?

C.

La lutte contre la tuberculose en Valais

(Lors de la dernière séance tenue par le corps médical valaisan, M. le Dr Calpini a eu l'occasion d'exposer, avec une particulière franchise, le problème présenté par la lutte contre la tuberculose sur le territoire de notre canton. Nous pensons intéresser les lecteurs en donnant un bref aperçu de cette conférence).

La tuberculose est une maladie à caractère à la fois social et individuel. Par les soins prolongés qu'elle impose au malade, par le bouleversement intervenu dans chaque famille où le chef est atteint, par le caractère permanent du danger d'infection et de popagation, elle présente aux pouvoirs publics des problèmes qui ne sauraient être traités sans leur intervention. Il ne faut pas oublier que, dans la société moderne où le droit de se faire soigner s'est établi comme le droit au travail, une certaine partie de la population ne peut s'adresser qu'à la médecine dite publique. En Valais, et particulièrement dans nos vallées de montagne, nombreux sont ceux qui, atteints de tuberculose, faute de moyens suffisants, ne peuvent s'assurer les traitements nécessaires, et nombreux sont ceux qui restent des foyers d'infection pour leur entourage, faute d'une organisation suffisamment développée pour s'occuper d'eux. Il convient de reconnaître que bien souvent des malades atteints de tuberculose refusent tous les soins ou toute hospitalisation, par crainte d'être, pour les leurs et leurs concitoyens, l'objet d'une douloureuse incompréhension. Cette appréhension s'explique par le fait que les problèmes de la tuberculose n'ont pas encore été suffisamment présentés et expliqués à nos populations. Certains préjugés anciens subsistent, et qu'il convient de combattre. Quelle part l'autorité, soutenue par des organisations privées spécialisées, peut-elle prendre dans la lutte contre cette maladie ?

Etudions tout d'abord les bases légales sur lesquelles est établie une telle lutte. La loi fédérale du 13 juin 1928 est la véritable charte d'organisation de tout notre système actuel. Elle a été suivie de plusieurs ordonnances dont l'une a jeté les principes sur lesque's allait se développer la réassurance contre la tuberculose. Chaque caisse-maladie peut librement adhérer à des organisations, moyennant le versement d'une cotisation allant de Fr. 4.25 à Fr. 2.10 par année. Les assurés des caisses ayant souscrit à la réassurance reçoivent en cas d'atteinte par la tuberculose, une somme allant de Fr. 4.— à Fr. 8 — par jour, pour couverture des frais d'hospitalisation et médicaments pharmaceutiques. Ces prestations sont garanties durant une durée de 720 à 1080 jours et sur une période consécutive de 5 ans. Malgré ces avantages, nombreux sont ceux qui n'en bénéficient pas, et 60 % seulement des caisses-maladie du Valais assurent leurs membres contre la tuberculose. Il y a lieu de signaler également qu'à la suite d'ordonnances récentes, il est prévu que l'Etat participe financièrement aux interventions chirurgicales importantes et aux traitements par des médicaments spécifiques particulièrement coûteux : streptomycine, P. A. S.

La loi qui a été refusée par le peuple en mai dernier avait pour but de compléter celle de 1928 par l'adjonction de certaines mesures que l'expérience avait dictées comme nécessaires. Si, entachée d'erreurs psychologiques, telles que l'introduction d'un examen obligatoire, elle fut repoussée, elle eût présenté un caractère social correspondant exactement aux besoins actuels. A titre d'exemple, les familles dans la gêne auraient reçu, en l'absence de leur chef, une indemnité journalière qui leur eût permis de subsister. Le Valais eût particulièrement bénéficié d'une telle disposition. On ne l'a pas toujours compris.

Sur le plan cantonal, nous sommes sous le régime du décret d'exécution de 1932, qui ne fait que reprendre, dans son ensemble, les termes de la loi fédérale. Il serait souhaitable que ce décret fut repris et adapté aux besoins d'organisation dont nous disposons pour lutter contre la tuberculose. Le Conseil d'Etat s'est penché tout dernièrement sur ce problème et a chargé le Service d'hygiène de faire des propositions dans ce sens.

(A suivre).

De jour en jour

L'AFFAIRE DES GÉNÉRAUX : Autour de la lettre de Revers, inqualifiable incorrection d'un communiste

DANS TROIS JOURS LE PEUPLE ANGLAIS VOTERA : Les chances sont bien équilibrées - Rome favorable à une victoire conservatrice

Un incident s'est produit, samedi, autour de la lettre que le général Revers s'était engagé à adresser à la Commission pour lui fournir certaines précisions sur les relations de Roger Peyré. Le général Revers a fait porter cette lettre par un des officiers au bureau de la Commission. Celle-ci avait décidé que le pli serait déposé dans le coffre de la présidence de l'Assemblée et qu'il serait ouvert lors de la prochaine séance par le président Michelet qui en donnerait lecture à ses collègues et communiquerait le texte à la presse. Les commissaires s'étaient déclarés d'accord au sujet de cette manière de procéder. Or, samedi, quand se présenta l'envoyé du général Revers, M. Kriegel-Valrimont se trouvait dans le bureau de la Commission. Il s'empara de l'enveloppe cachetée portant l'adresse de M. Michelet et prétendit l'ouvrir. Les fonctionnaires du secrétariat qui étaient présents s'y opposèrent. M. Kriegel-Valrimont insista, disant qu'il avait été entendu que tous les membres de la Commission pourraient prendre connaissance de toutes les pièces du dossier. Sur ces entrefaits, M. Anxionnaz, également commissaire, survint. En sa présence. M. Kriegel-Valrimont ouvrit le pli et en lut le contenu.

M. Michelet, absent de Paris samedi, ayant appris le fait, a adressé à tous les membres de la Commission une lettre où il proteste vigoureusement de la façon d'agir cavalière de M. Kriegel-Valrimont. Il écrit notamment : « Je vous informe qu'au mépris des règles de correction encore en usage dans les pays civilisés, ce pli ayant été décacheté par un de nos collègues. Je juge bien inutile de lui faire part du mépris et de l'indignation que m'inspire son procédé, mais je tiens à m'excuser auprès de vous d'avoir ainsi été amené à rendre publics deux documents dont il était normal que nous prissions connaissance les tout premiers. »

Il y aura sans doute un échange d'explications à la séance de demain. Par ailleurs, on doit constater que le mémoire du général Revers, ainsi qu'il fallait du reste s'y attendre, n'apporte nullement les précisions réclamées. M. Michelet avait adjuré le général de dire toute la vérité et d'exposer quelle était, à son avis, la source du pouvoir de Roger Peyré, cet homme dont Revers lui-même dit : « Il était plus puissant que moi ». Le général s'était retranché derrière la nécessité de rafraîchir ses souvenirs en consultant ses notes pour retrouver la trace de certains entretiens. C'est alors qu'il fut convenu que le général compléterait sa déposition par écrit dans un délai qui expirait samedi à midi.

Mais la lettre ne renferme pas les précisions souhaitées. Elle se borne à des plaintes sur la campagne de presse dont le général se dit la victime et sur les pressions dont il serait l'objet à propos des noms qu'on lui demande de citer. Dans la pièce annexe, le général donne quelques indications sur les renseignements que lui fournissait Peyré. Pour le surplus, il déclare se refuser à « lancer des noms à la légère ». La Commission poursuit cette semaine ses investigations.

Dans un discours qu'il a prononcé à Saint-Etienne, M. Bidault, président du Conseil, a abordé l'affaire des généraux. Il a affirmé que la lumière serait faite, mais il a exhorté ses auditeurs à se méfier de ceux qui cherchent à exploiter ce scandale à des fins politiques.

* * *

A trois jours des élections, l'issue de la campagne est toujours aussi incertaine. M. Attlee a clôturé, samedi soir, la série des discours à la radio. Le premier ministre a choisi le ton de la simplicité et de la bonne foi qui lui convient si bien pour adresser un dernier appel aux électeurs, appel qui peut se réduire à ceci : Vous avez vu ce que nous avons fait au cours de notre premier terme de pouvoir, permettez-nous d'achever votre tâche.

Le principal atout des travaillistes est que le niveau de vie de la classe ouvrière de ce pays est certainement plus élevé que jamais. Il n'y a nulle trace de chômage. L'immense majorité des ouvriers sont contents de leur sort. Les réformes sociales, comme le service national de la santé, introduites par le gouvernement, ont déjà marqué la vie quotidienne des gens, et, facteur psychologique dont il ne faut pas sousestimer l'importance, les ouvriers se sentent les « maîtres ». Le vote de la masse ouvrière se rangera par conséquent solidement du côté du gouvernement. Celui-ci ne craint à cet égard que la nonchalance de quelques-uns et les abstentions des éléments de gauche pour qui M. Attlee et ses collègues restent tout de même des modérés et qui n'approuvent pas la politique étrangère de M. Bevin.

Mais les ouvriers industriels ne sont pas la majorité du corps électoral. Reste la masse compacte des ouvriers agricoles — les travaillistes sent cependant avoir accompli de grands progrès dans les régions rurales —, la masse variée, hétérogène et complexe de la classe moyenne des villes, les fonctionnaires, les retraités, les petits propriétaires. C'est sur eux surtout que portent les arguments de politique générale comme l'idée de M. Churchill de provoquer une réunion des Trois Grands. Cette idée, dont les leaders travaillistes essayent encore, dans les derniers discours, de réduire la portée, travaille tout de même les esprits. Hier, l'archidiacre de Londres, Dr Gibbs Smith, s'adressant aux fidèles à la cathédrale St-Paul, a relevé que le grand problème de la paix était les relations internationales. Qu'on le veuille ou non, M. Churchill a mis en circulation quelque chose dont il n'est pas facile de se débarrasser. Verra-t-on une campagne électorale, constamment menée sur des points de politique matérielle et de politique intérieure, se décider sur une question de politique étrangère ? Cela paraît probable.

Dans les milieux politiques italiens, on suit

avec un vif intérêt le développement des dernières phases de la campagne électorale britannique. Bien qu'on ne se hasarde pas à faire des pronostics sur le résultat du prochain scrutin, on ne cache pas qu'un succès éventuel des conservateurs pourrait avoir comme conséquence directe une amélioration plus rapide des relations italo-britanniques.

Cette impression est également exprimée dans presque tous les journaux de la Péninsule, aussi bien dans leurs éditoriaux que dans leurs correspondances de Londres.

Nouvelles étrangères

LA MANŒUVRE ELECTORALE DE M. CHURCHILL SUR
la bombe à l'hydrogène

La controverse qu'a déclenchée M. Churchill, et qui se poursuit des deux côtés de l'Atlantique, au sujet de la bombe à l'hydrogène, prend un intérêt tout spécial. Il ne fait aucun doute ici, et les journaux conservateurs, le « Daily Telegraph » et la presse de lord Beaverbrook en tête le disent sans réticence, M. Churchill a fait sa suggestion sans but électoral. Cela étant admis, il n'en reste pas moins que le sujet est d'une importance capitale.

M. Churchill a préconisé un entretien avec Staline. M. Attlee et M. Bevin ont répondu que la question était constamment en discussion avec les Etats-Unis, le Canada et les autres nations, que la porte restait toujours ouverte à la Russie, et qu'il ne tenait qu'à elle de montrer qu'elle est sincèrement et réellement animée de la « volonté » de paix.

Il est assez surprenant de voir le « Yorkshire Post », qui avait toujours soutenu cette thèse, faire maintenant grief au premier ministre et au secrétaire d'Etat au Foreign Office de la reprendre. La raison est que le grand journal conservateur de province se croit tenu de prendre parti pour M. Churchill, tout en soulignant que ce dernier ne s'est engagé à rien et qu'il a seulement fourni un aliment à la réflexion du peuple britannique.

M. Churchill a voulu embarrasser M. Attlee et M. Bevin, comme il a embarrassé le président Truman et M. Dean Acheson.

En tout cas, le fait est qu'il ne peut y avoir d'accord sur la question atomique sans une inspection et un contrôle internationaux, et que la Russie s'y est toujours refusée.

Il est possible d'imaginer que le plan Baruch pourrait être modifié, mais la Russie a constamment cherché à le faire abandonner, comme telle a paralysé le travail de l'O. N. U.

Le « Manchester Guardian » écrit :

« M. Churchill n'a rien offert pour étayer la supposition qu'il possède une nouvelle formule, et il semble compter sur la magie du contact personnel. Mais si cette procédure échoue, comme elle a échoué bien des fois depuis Yalta, où en serons-nous ? On nous répète sans cesse qu'en traitant avec les Russes, qui sont des réalistes, nous devons partir de la force, la seule chose qu'ils comprennent.

En ce moment, l'Ouest ne présente guère une image de force, et l'un des dangers de cette manœuvre électorale sur la bombe est qu'elle peut répandre l'idée que la politique d'apaisement est dans l'air et que l'Ouest se sent coupable de la guerre froide et de la course aux bombes. M. Churchill serait le dernier à vouloir propager cette sorte de sentiments.

Et pourtant, en soulevant les émotions populaires, en simplifiant à l'excès, et en soulevant des questions de personnes, cette manœuvre électorale sur la bombe peut fort bien nous affaiblir et non pas nous rendre plus fort. »

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé !

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Fr. 2.34

Nouvelles suisses

L'EXPOSE DU CONSEILLER FEDERAL KOBELT COMMENTE PAR UN GRAND JOURNAL FRANÇAIS

Le Monde a consacré lundi son bulletin de l'étranger à la « Défense nationale de la Suisse », telle qu'elle doit être entendue au lendemain de l'exposé fait par le conseiller fédéral Kobelt, chef du Département militaire fédéral.

Après avoir exposé les nouveaux principes de la défense militaire de la Suisse, et s'être posé la question de l'efficacité de cette nouvelle conception du système défensif, l'auteur anonyme de cette étude envisage le problème de la défense nationale suisse par rapport aux principes de la neutralité.

« Du point de vue de l'intérêt national, écrit-il, la neutralité de la Suisse est une politique que les événements ont jusqu'à présent justifiée : elle a tenu le pays en dehors de deux conflits mondiaux. Néanmoins, on sait parfaitement à Berne que le cours des événements n'est pas toujours le même, et que d'éventuels agresseurs pourraient s'en prendre à la Confédération. A diverses reprises, ne crut-on pas que Hitler se disposait à l'envahir ?

« En pareil cas, les forces suisses coordonneraient tout naturellement leur action avec celles des nations qui auraient le même adversaire. La défense de la Suisse ne se ferait pas isolément : elle se placerait dans un ensemble aux préparatifs exposés par M. Kobelt. La Suisse ne participant à aucune coalition, les organise par rapport à ses moyens et à ses besoins, mais elle sait que dans un conflit elle ne serait jamais seule.

Son haut degré de préparation militaire lui permettrait de ne pas remettre son sort aux mains d'alliés plus puissants, de jouer son rôle défensif en toute indépendance, de maintenir dans la lutte commune les traditions de fierté et de liberté qui furent toujours les siennes. »

—o—

Fribourg

Troublante affaire

Le juge d'instruction de la Singine, en collaboration avec la Sûreté et la gendarmerie du district, a ouvert une enquête sur une affaire de faux témoignage.

Il y a trois ans, un procès en recherche de paternité était introduite contre un citoyen d'Alterswyl, marié et père de famille. Le tribunal civil de Tavel et le tribunal cantonal le condamnèrent à payer une dette alimentaire. L'enfant ne put être reconnu, le coupable étant marié. Un procès en revision fut introduit devant le tribunal fédéral.

Entre-temps, des témoins furent découverts, qui tendaient à mettre le condamné hors de cause. Devant ces faits nouveaux, le tribunal fédéral donna raison au recourant.

On apprend que ces nouveaux témoignages résulteraient de machinations et que l'un des témoins aurait reçu 500 francs pour le décider à déposer dans un sens favorable.

L'affaire prenant de l'ampleur, le juge d'instruction, M. Albert Vonlanthen, a procédé à diverses arrestations, dans l'intention d'arriver à établir la vérité.

Les accusés seront déférés au tribunal criminel de la Singine.

—o—

Lugano

ACCIDENT MORTEL

M. Natale Montorfani, 74 ans, pensionnaire de l'asile des vieillards de la commune de Lugano, qui traversait la chaussée, a été happé par un camion lourdement chargé.

Transporté à l'hôpital grièvement blessé, le malheureux a succombé au cours de la soirée.

ORGANOS BONBONS VOUS PROTÈGE CET HIVER

Nouvelles locales

Sion

UNE OEUVRE BIENTOT CENTENAIRE
Association de St-Vincent de Paul ou Dames de Charité

La grande Vente-Kermesse des 15 et 16 avril prochains à Sion se fera, comme il a été dit, au profit des quatre œuvres suivantes : St-Vincent de Paul, St-Raphaël, Bon-Accueil et Colonie de vacances-Ligue antituberculeuse. L'organisation principale incombe, cette année, à l'Oeuvre de St-Vincent de Paul, ou Dames de charité. Cette association n'est pas à confondre avec les Conférences de St-Vincent de Paul, fondées par Frédéric Ozanam et destinées aux seuls hommes.

L'Association sédunoise dont nous parlons, a été créée en 1853 par l'abbé Combalet, célèbre missionnaire français qui prêchait alors le grand Jubilé. C'est sous le signe de l'Année Sainte également que cette société si méritante organise la Vente-Kermesse de ce printemps. Les Dames de St-Vincent de Paul, comme on les appelle souvent, méritent en effet la reconnaissance d'une multitude de pauvres. Laissons parler l'éloquence des chiffres. Pendant les cinq dernières années, il a été distribué pour plus de 25,000 francs, de bons de lait, pain, épicerie, vêtements, subsides... soit une moyenne de 5000 francs par an. La guerre ayant causé, même chez nous, beaucoup de misères, les Dames de St-Vincent n'ont écouté que la voix du cœur, en donnant bien au delà de ce que leur permettait l'équilibre de leur budget. La fortune de l'Association a fondu comme neige au soleil. La divine Providence a récompensé cette générosité débonnaire, en suscitant de nouveaux bienfaiteurs. Mais les besoins des familles indigentes ne semblent pas vouloir diminuer, tout au contraire ; aussi l'appoint de la prochaine vente-kermesse sera-t-il le bienvenu. En soutenant cette Oeuvre, c'est plus de cent familles à qui vous permettrez d'apporter une aide matérielle efficace et, presque toujours, un appui moral plus nécessaire encore. Si l'Eglise demande plus de justice sociale et, pour les travailleurs une amélioration des conditions d'existence, elle veut aussi que ses fidèles pratiquent la douce, l'admirable charité de l'Evangile. Or, la plus belle charité n'est pas celle qui donne seulement, mais celle qui se donne.

Les Dames de St-Vincent de Paul payent de leur argent et de leur personne. Elles ont monté un ouvroir pour les pauvres, elles visitent les fa-

DIABLERETS
L'APÉRITIF COMPLET

Le Nouvelliste sportif

A QUI LES TITRES NATIONAUX DE SKI A CRANS-SUR-SIERRE

Il est bien difficile de trouver un lot restreint de favoris pour les 44mes championnats suisses de ski qui se dérouleront du 24 au 26 février à Crans-sur-Sierre, où les conditions d'enneigement sont particulièrement favorables. La manifestation débutera vendredi matin par le *slalom combiné* et les mêmes concurrents se retrouveront samedi matin dans la *course de descente*, qui sera spectaculaire à souhait. Citons pour ces deux épreuves comptant pour le combiné alpin les seniors II Oscar Gertsch, Sepp Immoos et Willy Paterlini, en élite Odermatt, René Rey, Gamma, Rombaldi, Felli, F. Urfer, Franz Buman, Pandel, Jacomelli, parmi les seniors I Kerle, Juillard, Weibel Bemy, Hans Forrer, Fritz Muller, Zurschmiede, Robert Coquoz, Walther Regli, Talon, Bernard Rey, Hans Angerer, parmi les juniors Ecuyer, Inaebit, Blaesi, Erich Imseng, Gilbert Grosjean, Yvar Dubost, les deux Moillen, Edy Gertsch, etc., et parmi les dames (élite) Edmée Abtel, Irène Molitor, (seniors) Ildy Walpoth, Heidi Forrer, (juniors) Ruth Dahinden, Ruth Fridlin et Liliane Blanalt. Ces mêmes dames participeront à la descente et au slalom spécial, où les chances semblent être les mêmes que dans le slalom combiné, la lutte étant toutefois ouverte.

Le saut combiné de vendredi après-midi verra aux prises les concurrents pour le combiné quatre (juniors) et pour le combiné nordique (seniors). Parmi les 15 juniors relevons Erich Imseng (Saas-Fee), Roland Blaesi (Lanzerheide), Oscar Ogi (Kandersteg), Fritz Forrer (Wildhaus), J.-P. Mollien (Diablerets) et Edy Gertsch (Grindelwald). Parmi les 19 seniors et élite il faut citer Hans Forrer (Wildhaus), Alphonse Supersaxo (Saas-Fee), le grand favori Theo Allenbach (Berne), Franz et Walter Regli (Andermatt)), H. P. Zryd (Adelboden), St. Kalbermatten (Saas-Fee), Rod. Fahrer (Ste-Croix), Hans Zurbriggen (Saas-Fee) et Frédéric Urfer (Genève).

Dans la **course de fond** de samedi après-midi, ias auront toutefois affaire aux spécialistes qui sont nombreux : Imfeld (Obergesteln), Zufferey (Vissoie), Biolley (Daviaz), Marcel Huguenin (La Brévine), L. Ch. Golay et André Reymond (Le Brassus), Guénat, Kunz et Claude Müller (Chaux-de-Fonds), dans les juniors Charles Baud (Orient) et Othmar Kreutzer (Ober-Goms), seniors III Hugon, Garbelly, Louis Bourban (seniors II), Goy, Andereggen, Jost, Fournier, Imsand (seniors I) et surtout les as de l'élite qui ont nom Odile Zurbriggen, Camille Theytaz, Alfred Roch (Château-d'Oex), Aurèle Vouardoux (Grimentz), Fritz Chatelain (Mont-Soleil), Georges Piccinin (Orient), Hans Böhlen (Rueschegg, Karl Bricker (Attinghausen), Marcel Matthey (La Brévine) et Karl Hischier (Obergoms), les patrouilleurs militaires ayant de très grandes chances de battre les rescapés de Rumford. Une pléiade de favoris seront au départ du **slalom spécial**, dimanche matin, et il est impossible de trouver, en l'absence des « Américains » un favori dans la centaine de concurrents. La lutte sera magnifique dans le **saut spécial** (dimanche après-midi), car Rudolf Baertschi (Adelboden), Jacques Perretten (Diablerets), Georges Keller (Davos), Conrad Rochat (Brassus), Adolf Aufdenblatten (Zermatt), Hans Zurbriggen (Saas-Fee), mèneront la vie dure à Andreas Däscher, retour de Lake Placid. VR.

—o—

Salvan

IIIe CONCOURS DE LA VALLEE DU TRIENT

Ce concours s'est disputé samedi et dimanche par un très beau temps. Le Ski-Club Salvan, organisateur, avait tout mis en œuvre, malgré les conditions de neige printanière, pour satisfaire les coureurs. Les spectateurs furent nombreux qui applaudirent les « craks » locaux et du dehors. Les chronométreurs Fournier et Burkhart sont à remercier pour leur travail de précision. En résumé belle éussite de cette manifestation toute empreinte d'esprit sportif.

Descente. — Juniors : 1. Mathey, Norbert ; 2. Bochatay Marcel ; 3. Gay Pierre ; 4. Jasquier Héribert ; 5. Exquis Gratien, etc. — *Seniors I :* 1. Mathey Reymond ; 2. Bochatey Jean ; 3. Carrupt Bernard ; 4. Gailland Louis ; 5. Gay Henri, etc. — *Dames :* 1. Gay Clémence.

Résultats du slalom

Juniors : 1. Gay Roland, Salvan ; 2. Bachatay Marcel, Salvan ; 3. Exquis Gracien, Liddes ; 4. Bochatay Gérard, Salvan ; 5. Fournier Léonce, Salvan.

Résultats combiné alpin

Juniors : 1. Bochatay Marcel, Salvan ; 2. Exquis Gracien, Liddes ; 3. Mathey Norbert, Salvan ; 4. Bochatay Gérard, Salvan ; 5. Jacquier Héribert, Salvan. — **Seniors :** 1. Bochatay Jean, Salvan ; 2. Carrupt Bernard, Champex ; 3. Mathey Raymond, Salvan ; 4. Gailland Louis, Verbier ; 5. Deléglise Marc, Verbier.

Combiné III

Juniors : 1. Mathey Norbert, Salvan ; 2. Gex Edmond, Vérossaz. — **Seniors :** 1. Darbellay Oscar, Liddes ; 2. Fournier Marcel, Salvan ; 3. Chermillod Georges, Vérossaz.

—o—

LES CONCOURS DE LA GARNISON DE ST-MAURICE

Ces « concours » maintenus d'année en année dans la saine tradition des tâches qu'auraient à remplir nos patrouilles militaires défendant le sol natal en montagne ont remporté une fois de plus un succès légitime. Ils étaient rehaussés par la présence à Bretaye où régnait un soleil presque trop ardent au gré des concurrents et des « neiges » de toutes les qualités, de 10 patrouilles de la Br. mont. 10, dont un certain nombre prendront part au championnat d'armée d'hiver des 4 et 5 mars à Andermatt.

Courses de patrouilles (17 et 30 km. effort)

Cette présence obligea les organisateurs et leur chef dévoué, le major Godat, officier alpin depuis plusieurs années à l'œuvre, à tracer 2 boucles, l'une dite « Garnison » de 17 km. effort(en direction de la Combe du Meilleret par Conches avec départ de la Maison militaire « Les Bouquetins » et arrivée au Col, ainsi qu'une seconde boucle, s'ajoutant à la première en direction du Petit Chamossaire avec descente en schuss sur le Lac de Bretaye, portant ainsi la distance à parcourir par les patrouilles de la Br. mont. 10 à 30 km. effort avec tir sur ballonets distants de 150 m.

Gendarmes vaudois en élite et valaisans en Lw. (catégories invitées) qui ne couvraient que la boucle de 17 km « Garnison » en profitèrent pour s'adjuger les meilleurs temps, temps remarquables au reste, vu la différenciation des neiges d'un endroit à l'autre et constituant un handicap important. Pour la Garnison la lutte se circonscrivit entre les bonnes patrouilles du can. Droz, du Sgt Croset et du can. Thiébaut.

Quant à la patrouille du Sgt Ignace Salamin, elle disputa sur 30 km. la victoire à celle du Sgtm. Fernand Jordan (patrouille qui courait à deux hommes remportant une victoire méritée.

Classement général :

1. Gend. Pernet André, Gend. vaudoise, 1 h. 8' 56" 1/5 ; 2. Cpl. Gillioz Paul, Cp. G. F. 10, 1 h. 9' 37" ; 3. Sgt. Salamin Ignace, 1 h. 10' 27" Cp. Mitr. mont IV/6 ; 4. Sgtm. Jordan Fernand, Cp. fus. mont. V/9, 1 h. 13' 28" ; 5. Gend. Hugon Camille, Gend. valaisanne, 1 h. 16' 6" ; 6. Can. Droz Louis, Cp. art. fort. 8, 1 h. 19' 17" ; 7. App. Ansermet John, Cp. G. F. 10, 1 h. 21' 45" ; 8. Sgt. Croset René, Cp. art. fort. 8, 1 h.25' 17".

Parcours « éliminatoire de la Br. mont. 10 (30 km. effort)

1. Sgt. Salamin Ignace, Cp. mitr. mont. IV/6, 1 h. 52' 34" 4/5 (tir 9 m. temps réel, 1 h. 43' 30" 3/5) ; Sgtm. Jordan Fernand, Cp. fus mont. V/, 1 h. 55' 56" 4/5 (tir 12 min.) temps réel 1 h. 43' 56" 4/5 ; 3. Fus. Morerod Ernest Cp fus. mont. II/9, 2 h. 8' 9" 3/5 (tir 10') temps réel 1,58' 09" 3/5 ; (tir 12') temps réel 2 h. 13' 07" 3/5.

Championnats d'hiver de l'armée 1950

Après les éliminatoires de janvier et du concours de la Garnison de St-Maurice, les patrouilles suivantes de la Br. mont. 10, participeront aux Championnats d'hiver de l'Armée des 4-5 mars à Andermatt.

I. Patrouilles prévues pour la rencontre internationales de patrouilles militaires

1. Patrouille du Plt. Gilbert May, Sarreyères, 2. Patrouille du Plt. J.-P. Perreten, Les Diablerets.

Le choix défintif sera fixé après une dernière épreuve éliminatoire qui se courra fin février.

II. Patrouilles de Br.

1. Patrouille du Plt. Louis Wuilloud, Fribourg ; 2. Patrouille du Lt. J.-P. Clivaz, Montana.

III. Patrouilles d'unités

1. Patrouille Cp. mitr. mont. IV-6, Sgt. Salamin Ignace, Grimentz ; 2. Patrouille Cp. fus. mont. V-9. Sgtm. Fernand Jordan, Vérossaz ; 3. Patrouille Cp. fus. mont. II-9, Lt. Henchoz Samuel, Château-d'Oex ; 4. Patrouille Cp. mitr. mont. IV-12, Sgt. Martenet Paul, Les Haudères ; 5. Patrouille Cp. art. fort. 2, can. Thiébaud Maurice, Villars ; 6. Patrouille Cp. ter. fus. III-122, Sgt. Maire Henri, Genève ; 7. Patrouille Cp. ter. mitr. IV-132, Sgt. Russy Alfred, Gryon.

Patr. de réserve : Cp. fus. mont. I-2, Fus. Maret Michel, Bagnes.

Résultats du triathlon

Elite : 1. Can. Maurice Thébaud, Cp. art. fort. 2, (vainqueur l'an dernier) ; 2. App. Fontaine J.., Cp art. fort. 62 ; 3. Can. Kohli René, Cp. arti. fort. 61 ; 4. Can. Marquis Urbain, Cp. art. fort. 2 ; 5. App. Pellouchoud Maurice, Cp. art. fort. 1 ; 6. Can. Volluz A., Cp. art. fort. 8.

Classement spécial invités

Elite : 1. G.-F. Solioz René, Cp. G.-F. 10 ; 2. Gend. Pernet André, gendarmerie vaudoise ; 3. Gend. Oguey Roland, gendarmerie vaudoise ; 4. Fus. Kohli Marcel, Cp. fus. II-9 ; 5. Gend. Favre Aymon, gendarmerie vaudoise, etc.

Landwehr : 1. Gend. Hugon Camille, gend. valaisanne ; 2. Gend. Crettex Georges, gend. valaisanne ; 3. G.-F. von Allmen Fritz, Cp. G.-F. 10 ; 4. Sgtm. Kohli Gérard, Bat. 7 ; 5. Gend. Fellay René, gendarmerie valaisanne.

A3

Qualité!

Cette marque garantit la haute qualité qui a établi la réputation de la graisse et de l'huile comestibles ASTRA. Les raisons de la grande faveur d'ASTRA auprès des ménagères suisses? - La faculté de longue conservation, la consistance plutôt molle et toujours égale, l'économie à l'emploi et l'arome délicieux qu'ASTRA donne à tous les aliments!

ASTRA qualité et confiance

GRAISSE COMESTIBLE - HUILE D'ARACHIDES

votre voiture et vous vous concentrez tout entier sur la route et son trafic. Vous savez que la moindre distraction peut vous coûter la vie et celle de votre prochain. Il faut donc que vous soyez sûr de vos réflexes pour pouvoir agir vite. L'Ovomaltine maintient l'esprit souple et crée les réserves de forces qui permettent de voir juste et de tenir bon tout le long du jour.

OVOMALTINE
donne des forces

B485 DR A. WANDER S.A., BERNE

La Société Fiduciaire RIBORDY & Cie

Vevey **Martigny** **Sion**

informe sa fidèle clientèle et le public que, par suite d'extension de ses affaires et pour des raisons d'organisation commerciale, elle a modifié sa raison sociale

Sous le nom:

Fiduciaire R. ACTIS

M. Reynald ACTIS, expert-comptable, son administrateur et co-associé depuis sa fondation, continuera à l'avenir les affaires de fiduciaire. Ce changement ne modifiera en rien les habitudes de la clientèle qui peut donc compter, comme par le passé, sur des services prompts et des conseils judicieux et réfléchis.

Martigny (026) 6 10 76
Sion (027) 2 20 53

Sous le nom:

Organisation Sortex pour la Suisse romande

M. Fernand RIBORDY, licencié ès-sciences commerciales et économiques et organisateur-conseil, s'occupera spécialement, à l'avenir, de l'organisation de la vente en Suisse romande du *trieur à fiches perforées* « SORTEX », auxiliaire d'organisation aux multiples avantages.

VEVEY (021) 5 36 63

PAILLE DE BLÉ
et semenceaux de bintje

1re qualité, à vendre, rendu sur wagon.
Faire offres à C. Rey- Sullens (Vaud), tél. (021) 4.62.12.

1er mars ou date à convenir

EMPLOYEE DE MAISON

propre, honnête, expérimentée, sachant très bien cuire, est demandée pour ménage soigné de deux personnes.
Offres manuscrites avec références à **Couchoud, Ch. Plansance 6, Lausanne.**

MASSONGEX - Vente d'immeubles

Pied du Mont, pré-champ de 9082 m2.
Vers chez Fontany, pré de 3743 m2.
Vers chez Fontany, pré de 1414 m2.

S'adresser au notaire Dr de Courten, Monthey.

OCCASION UNIQUE

Rasoirs électr. garantis 1 an, prix réclame Fr. 26.50, indiquer voltage. Appareil photo nouveauté, se porte dans la poche et fait de splendides photos. Prix réclame Fr. 15,70. Jumelles à prismes 8 x 25, 8 x 30 et 12 x 40. Prix incroyables de Fr. 85.—, 98.— et 160.— au lieu de Fr. 150.—, 190.— et 300.— comme c'est le prix partout. Pour l'étui cuir, supplément de Fr. 20.—.
Ecrire de suite à **Léon Vallat-Nouiz, Bure** (J. b.)

IMPRIMERIE RHODANIQUE O ST-MAURICE

Fromage bon marché

bon, vieux, fort, légèrement avarié

	colis 5 kg.	15 kg.	pièce d'env. 20 kg.
maigre,	par kg. Fr. 1.70	par kg. 1.50	par kg. 1.40
½ gras,	par kg. Fr. 2.30	par kg. 2.10	par kg. 2.—
fromage à râper	demi-gras,	pce d'env. 6 kg.,	p. kg. 3.20

Käswolf, Coire 10.

A vendre six petits

CHIENS

bergers allemands. Bas prix. Chez famille Hagenbuch, Collombey.

Vignes

à vendre, pressant, cause départ, payement comptant, 2000 m2 vignes plein rapport, région Antagnes-Ollon, avec logement, pressoir et cave.
Adresse: Marcel Maerki, Aulens s. Ollon. Tél. 3.24.42.

A vendre

CAMION FORD

1938, 3,5 t., sans moteur, 1 fût fer 500 litres, 1 pompe à main 2 litres.
Emile Kocher, La Tour-de-Peilz. Tél. (021) 5.16.46.

FORD V 8

mod. 48, 20 CV, 18,000 km., super de luxe, chauffage, dégivreur, strapontins, 7-8 places, comme neuve. Faire offres au tél. (027) 5.14.58.

On cherche

sommelière qualifiée

parlant français et allemand. Entrée de suite ou à convenir.
Prière de s'adresser au **Café du Théâtre, Neuchâtel.**

Effeuilleuses

On en demande 4 bonnes, expérimentées. — Faire offres avec prix à **Louis Nisler, Savuit s. Lutry.**

On cherche pour tout de suite

DOMESTIQUE

de confiance, sachant traire et faucher. — S'adresser à **Louis Bron,** fils Louis, **Corban** (J. b.)

MARIAGE

Agriculteur, célibataire, bonne situation, catholique, désire entrer en relation avec demoiselle de la campagne, de 35 à 40 ans, en vue de mariage. — S'adresser à Case postale 4280, Delémont 1.

Je cherche

jeune fille

de 17 à 20 ans, pour servir au café et aider au ménage. Vie de famille. — S'adresser à **Séraphin Steullet, Corban.** Tél. (066) 3.82.43.

On cherche pour tout de suite fidèle

EMPLOYÉE DE MAISON

cath., pour le ménage et comme aide au magasin. Vie de famille, gages selon entente.
Offres à famille **E. Steiner-Hennemann,** Bäckerei u. Handlung, **Liesberg** (J. b.)

Jeunes filles

de 15-20 ans, sont demandées pour aider dans familles et dans restaurants. Places recommandées à Delémont et environs.
S'adresser au **Bureau de placement, Mme L. Raccordon, Delémont.**

Jolie maison moderne

A VENDRE

de deux appartements, 4 pièces, bains, bien située, jardin arborisé. Région Martigny. S'adresser par écrit s. chiffre V 7285 au Nouvelliste.

OCCASION

A vendre, faute d'emploi, un moteur Félix sur chariot 380, état de neuf. S'adresser au Nouvelliste sous chiffre U 7284.

On cherche à louer, juillet, août,

chalet

5 à 6 pièces et cuisine. — Ecrire sous chiffre P. S. 31338 L. à Publicitas, Lausanne.

Nous cherchons pour le canton du Valais

représentant

capable pour la vente de produits de première qualité aux agriculteurs et particuliers. Nous offrons situation stable et bon gain. Introduction approfondie et formation ultérieure par cours. Langues allemande et française. Offres avec photo, curriculum vitae et copies de certificats sous chiffres Q 61258 G, à Publicitas, St-Gall.

Effeuilleuse

On cherche effeuilleuse habile, région Morges. Ecrire sous chiffre **P. Y. 5450 L., à Publicitas, Lausanne.**

A vendre plusieurs

VACHES

portantes ou fraîches vêlées, garanties exemptes de tuberculose. **Karlen, Café National, Brigue.**

Hôtel de montagne, Valais, cherche pour la saison d'été jeune

chef de cuisine

qualifié, pouvant travailler seul, et femmes de chambre et fille de salle. Faire offres sous chiffre P 2765 S, Publicitas, Sion.

Bonne employée

de maison, sachant faire la cuisine, est demandée. Pas de gros travaux. S'adr. Mme **Dr Bost, Clarens-Montreux.**

Une économie éclatante!

- nettoie - cire - brille -

Emploi: parquets, linos, mosaïques, planelles, meubles, boiseries, etc.
Prix:
le fl. Ica. comp. net **Fr. 3.60**

EN VENTE PARTOUT
Droguerles Réunies S. A. Lausanne

On demande

JEUNE FILLE

pour aider au ménage et garder les enfants. Vie de famille. Faire offres avec prétentions de salaire à **Mme Bridevaux, Restaurant de la Cigogne, Porrentruy.** Tél. 6.15.24.

A vendre, pour raison de famille,

boucherie-charcuterie

avec bonne clientèle, située en campagne. Installations modernes, abattoir, frigo, laboratoire, fumoirs, garage, habitation avec tout confort, etc. **Unique pour fabrication de spécialités et pour expédition** par gare CFF, située à 50 mètres. Prix intéressant.
Pour tous renseignements, s'adr. au **Bureau Reichlen, Av. de la Gare 27, Fribourg.**

Prêts

de Fr. 500.— à Fr. 5000.—. Réponse rapide. Conditions sérieuses: pas d'avance de frais à payer.

Très important: *Nous garantissons une discrétion absolue.*

BANQUE PROCREDIT FRIBOURG

OCCASION à l'état de neuf!

BAIGNOIRES

émail sur pieds et à murer
25 BOILERS ELECTRIQUES tous voltages, 50 à 500 litres
75 CHAUDIERES à LESSIVE 165 lit., à bois, galvanisées, avec chaudron neuf **Fr. 145.-** entièrement neuves **Fr. 195.-**
LAVABOS, EVIERS, W.-C., complets, prêts à installer
Comptoir Sanitaire S. A.
9, rue des Alpes, **Genève**
Tél. (022) 2.25.43 (on expédie)

Tôles

2 m. x 1 m., bas prix.
A. Chabbey, baraques militaires, Charrat (Vs). Téléph. 6.30.02.

FROMAGE
de montagne ¼ gras

Pièce d'env. 4 kg., bien fait et bon goût, mais peu salé, est fourni à partir de 15 kg. franco à

Fr. 2.15 le kg.

R. LARDELLI AG, Fromagerie, Coire (Grisons)

milles indigentes et partout leur présence est comme le sourire de la divine Miséricorde.

Pour tous renseignements sur l'Association et les conditions d'admission, on est prié de s'adresser au Clergé paroissial ou à la présidente : Mme Léon de Riedmatten, rue des Châteaux.

P. o.

—o—

Troistorrents
APRES « LA KROTZERANNA »

Nous sommes un peu tardifs pour relater la belle représentation donnée dernièrement à Troistorrents par « Les Compagnons du Rovra » société théâtrale de Muraz. Nous nous attendions chaque jour à voir paraître un reportage à ce sujet, mais ici comme en toute chose, lorsque réciproquement l'on compte les uns sur les autres, rien ne se fait.

Cette représentation fut donnée en matinée et en soirée devant une salle comble. Le choix de la pièce, « La Krotzeranna », drame en 4 acte de A. Huguenin, était excellent et fut très apprécié par l'assistance. Cette pièce fut jouée d'une façon impeccable, les acteurs remplissant leur rôle avec aisance et sûreté. Nos félicitations également pour les magnifiques décors si bien adaptés à la circonstance.

La pièce comique, « La soupe à la potte », de L. Thurler, très bien réussie également, mit de la gajeté dans la salle et dérida les fronts les pius austères. En effet, les rôles étaient remplis d'une façon si naturelle que les applaudissements ne firent point défaut.

Toutes nos félicitations aux « Compagnons du Rovra » de Muraz que nous espérons revoir à Troistorrents.

—o—

Vétroz
NECROLOGIE

A Vétroz vient de s'éteindre au bel âge de 83 ans, le bon papa Pierre-Louis Fumeaux. De condition modeste, mais sobre et travailleur, il éleva une belle famille de cinq enfants.

Conservateur convaincu, il s'intéressait vivement à la politique de notre commune et il était fier de voir ses quatre fils et deux petits-fils, tous excellents musiciens, faire partie de notre société de musique « La Concordia », dont Oscar, l'aîné, fut président pendant quatre ans et Elje, directeur une dizaine d'années. Il se faisait un plaisir, à chaque sortie officielle de la société, d'offrir le verre de l'amitié et de trinquer avec les membres.

Veuf depuis plusieurs années, il avait beaucoup souffert de la mort de sa chère épouse et il eut beaucoup de peine à supporter cette épreuve. Pierre-Louis Fumeaux avait été pendant de nombreuses années un marguiller ponctuel et consciencieux et les cloches qu'il a si souvent sonnées, en sonnant son glas funèbre en ce jour de mardi-gras, auront dit leur reconnaissance à ce bon serviteur du Bon-Dieu.

Que sa famille veuille trouver ici l'expression de notre sympathie émue.

Un ami.

—o—

LES « COMEDIENS SEDUNOIS » AU SANATORIUM VALAISAN

Le dimanche 12 février, malgré la neige et les rafales, la Revue sédunoise est montée égayer le Sanatorium valaisan.

L'auteur de cette malicieuse revue, M. J.-L. Pitteloud, parce qu'il a su faire revivre, en des couplets pleins de finesse, le « custigat ridendo mores » de Horace, a été justement et vivement applaudi.

Les acteurs et les actrices aussi, qui ont tous admirablement tenu leurs rôles et interprété avec aisance des sketches débordants d'humour et de vie, se sont conquis la sympathie et ont soulevé l'enthousiasme. M. R. Bonvin, notamment, déchaîna l'hilarité du public en pastichant à la perfection, par l'accent, le geste et les réparties, le Saviésan authentique personnifié sous les traits d'emprunt d'un imagnaire Désiré Dupuis.

Nous nous plaisons à relever combien les belles voix féminines du groupe mirent en valeur les couplets alertes et caustiques de la revue.

Cette séance fut donc l'occasion d'une agréable détente qu'ont permise le savoir-faire et le talent d'organisation de M. Ed. Imhoff, directeur de la troupe.

Les malades du sanatorium valaisan en garderont le souvenir reconnaissant et seront heureux de voir revenir parmi eux cette excellente troupe sédunoise et son chef.

AVIS A NOS FIDELES ABONNES

Pour permettre à nos employés de participer aux fêtes de Carnaval, nous avons terminer le journal plus tôt. Nous nous excusons donc si les nouvelles ne sont pas de toute dernière heure.

La Rédaction.

A NOS LECTEURS. — Faute de place, nous nous voyons dans l'obligation de renvoyer la suite de notre feuilleton.

Guerre aux rhumes

Parmintine, le sirop pectoral pour toute la famille combat la toux, les refroidissements, bronchites et maux de gorge. On peut en préparer soi-même un quart de litre, avec l'extrait concentré Parmintine, en vente dans toutes pharmacies et drogueries, Fr. 2.35 (i. c.).

Dernière heure

COMMENTAIRES DE LA PRESSE BRITANNIQUE SUR L'IMPORTANCE DES CLAUSES SECRETES DU PACTE SINO-RUSSE

LONDRES, 21 février. — Rompant le silence presque général de la presse britannique sur la conclusion d'alliance annoncé la semaine dernière entre la Russie soviétique et la République chinoise, le « Times » et le « Daily Telegraph » ont abordé lundi ce sujet dont le grand public, absorbé par la campagne électorale, n'a pris encore qu'une connaissance superficielle.

Le « Daily Telegraph » écrit :

On peut être sûr que Mao-Tsé-Toung n'est pas resté si longtemps à Moscou simplement pour élaborer le document qui a été publié. Il est tout naturel de supposer que les termes ont été arrêtés de la nouvelle phase de l'offensive communiste en Extrême-Orient, et que le gouvernement de Pékin sera encouragé et aidé par tous les moyens dans sa pression sur l'Indochine, la Birmanie, la Malaisie, le Thibet et le Nepal, en fait partout où il se trouvera en contact avec des régimes non communistes.

Le « Times » en est également convaincu, et il observe que la diplomatie soviétique a réussi, sans qu'il en coûte rien aux interêts russes, à engager les nouveaux dirigeants chinois à appuyer fermement le communisme international en Asie. Ainsi donc, la guerre froide, loin de se relâcher, va s'intensifier dans cette partie du monde. Les puissances occidentales feront bien de traiter l'axe Moscou-Pékin comme une force avec laquelle il faut compter.

La Russie soviétique, dit le « Times », a gagné une alliée utile dans sa campagne visant à mettre fin à l'occupation américaine du Japon comme premier pays vers la fondation d'un régime communiste dans ce pays. On peut compter que la Chine communiste soutiendra les efforts des Soviets pour déranger tout plan que pourront favoriser les Etats-Unis et le Commonwealth britannique en vue de conclure un traité de paix avec le Japon, destiné à renforcer la sécurité internationale dans le Pacifique.

De son côté, le « Daily Telegraph » note :

A leur récente conférence de Bangkok, les diplomates américains de l'Extrême-Orient envisageaient une sorte de traité du Pacifique analogue au traité de l'Atlantique. « Sans un effort concerté pour contenir la pression communiste, inspirée et dirigée du Kremlin, tout l'Extrême-Orient risque d'y succomber.

—o—

Encore un procès sensationnel
LE DOCTEUR SANDERS COMPARAIT

MANCHESTER, 21 février. (CP.) — Lundi a débuté, dans cette ville, le procès du Dr Sanders, âgé de 41 ans, accusé d'avoir tué « par pitié » une cliente atteinte d'un cancer inguérissable. Cent cinquante journalistes suivent les débats.

(Rappelons que le Dr Sanders a avoué avoir injecté à sa cliente quatre bulles d'air dans les veines, ce qui avait provoqué son décès) .

—o—

EN PLEIN CENTRE DE MEXICO
Le représentant de Franco est abattu

MEXICO, 21 février. (FP). — L'assassinat de M. Gallastra, représentant officieux du général Franco au Mexique, s'est produit en plein centre de Mexico.

Le meurtrier, Gabriel Salvador Felitas Rouco, d'origine cubaine, est le fils d'un ressortissant espagnol, ancien combattant de la guerre civile espagnole, réfugié au Mexique. M. Gallastra a été atteint de deux coups de feu et est décédé peu après son arrivée à l'hôpital.

Le meurtrier n'a opposé aucune résistance au moment de son arrestation, qui s'est effectuée sur les lieux mêmes du crime. D'après ses déclarations, une rendez-vous avait été fixé par un ami avec le représentant officieux du général Franco en vue de lui demander des détails sur les modalités de rapatriement en Espagne et de certains réfugiés républicains espagnols. L'ami de l'assassin présenta lui-même cette requête à laquelle, selon le meurtrier, M. Gallestra aurait répondu grossièrement. C'est alors que Rouco lui reprocha ses propos et interprétant un geste de la victime comme une menace sur sa personne, sortit un revolver et l'abattit de deux coups de feu,

M. Gallestra avait été auparavant ambassadeur d'Espagne en Bolivie.

Le meurtrier prétend avoir combattu tout au long de la guerre civile espagnole dans les rangs de la 26e division.

—o—

Trafic d'armes

—o—

DOUZE ARRESTATIONS DONT UN CHERIF

TANGER, 21 février. (AFP.) — Poursuivant son enquête dans l'affaire de trafic d'armes, la police internationale vient d'arrêter le chérif de la confrérie de Derkaoua. Le total des arrestations effectuées en zone internationale s'élève maintenant à douze : onze Marocains et un Espagnol qui faisait partie des services officiels espagnols. Les armes saisies en zone espagnole ont permis, grâce à leurs numéros, d'établir qu'elles appartenaient à un stock d'armes découvert à Tanger en 1938 pendant la guerre d'Espagne. Un procès s'était d'ailleurs déroulé à ce sujet.

L'enquête a également établi que jusqu'ici aucune entrée d'armes n'avait été constatée à Tanger depuis le rétablissement du statut international en 1945.

L'administrateur international a déclaré à la presse que l'affaire était entre les mains de la justice et qu'il était profondément déplorable qu'un chef religieux marocain y soit impliqué.

Bibliographie

AVEC LES CAPUCINS DU VALAIS

Le « Nouvelliste Valaisan » du jeudi 16 février a déjà prévenu le lecteur de la réédition de cet attrayant volume.

J'ai eu l'aubaine de parcourir le premier volume, au cours de mes vacances de l'an dernier. Je me fais un plaisir de dire la joie que j'ai éprouvée à cette lecture objective des faits et des événements d'une époque révolue, où la Foi chrétienne menacée, peut-être disparue, sans la venue en Valais de ces disciples du petit Pauvre d'Assise. Lire ces pages sobrement écrites, vous réconforte et vous indique pourquoi les Pères Capucins sont si populaires chez nous !

La première édition a connu un beau succès de librairie. Et beaucoup de personnes ont regretté d'avoir tardé à se procurer ce volume. C'est pour satisfaire à ce désir bien compréhensible que le P. Sulpice Crettaz a décidé de reprendre son œuvre, de la compléter par les événements venus dans l'Ordre... Il est particulièrement intéressant pour les amis de l'histoire, de trouver à portée de la main, un ouvrage qui instruit et qui leur ouvre des horizons nouveaux. Et ce n'est qu'en découvrant les beautés de notre passé, les pages glorieuses d'un pays et de ses habitants, que l'on aime et connaît davantage ce coin de terre qui est notre Patrie !

Plusieurs écrivains parmi les P. Capucins ont réussi jusqu'ici à nous captiver par leurs œuvres. Pensons au P. Tharcis Crettol, spécialiste dans ses pièces en patois, au P. Benoît-Joseph Bickel avec ses poèmes en « Passant dans la nature », « Religion et sport », au S. Sulpice avec son « Histoire d'Ayent », des « Capucins en Valais » et dernièrement encore « L'Hôpital de Sion » dans la revue des Annales valaisannes !

Faisons donc un accueil chaleureux à ce volume que l'on trouve à un prix modique chez tous nos libraires, et remercions cordialement le S. Sulpice de son initiative intelligente en faveur de notre patrimoine historique et religieux.

J. O. Pralong.

Radio-Programme

Mercredi 22 février

SOTTENS. — 7 h. 10 Le bonjour matinal de Charlotte Lysès. 7 h. 15 Impromptu matinal. 10 h. 10 Emission radioscolaire. Venise au temps des doges. 10 h. 40 Les oiseaux, Respighi. 11 h. Emission relayée par l'ensemble des émetteurs nationaux suisses. Travaillons en musique. 11 h. 45 Silhouettes d'autrefois. 11 h. 55 Gravé pour vous. 12 h. 15 Trois succès d'Henry Salvador. 12 h. 25 Le rail, la route, les ailes.

12 h. 43 Informations. 12 h. 55 Vous écouterez, ce soir... 13 h. Le quart d'heure Tex Beneke (II).

13 h. 15 Intermède. 13 h. 20 Le ténor Giuseppe di Stefano dans deux airs d'opéra. 13 h. 30 Quintette, Mozart. 13 h. 45 La femme et les temps actuels. 16 h. L'Université des ondes. 16 h. 30 Emission commune.

18 h. 30 La mélodie française. 18 h. 50 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 05 La vie internationale. 19 h. 15 Informations. Le programme de la soirée. 19 h. 25 Questionnez, on vous répondra ! 19 h. 45 Les enregistrements nouveaux de l'Ensemble romand de musique légère. 19 h. 55 Les propos de M. Gimbrelette. 20 h. 10 Vents du nord. 20 h. 20 La gazette musicale de Radio-Genève. 20 h. 30 Concert symphonique. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 La voix du monde. Les travaux de l'O. N. U. 22 h. 50 Le chemin du rêve.

---

†

Monsieur **Joseph MARET**, à Evionnaz ;
Madame et Monsieur **Alphonse COMTE** et leurs filles **Thérèse** et **Madeleine**, à Paris ;
Monsieur **Paul MARET**, à Evionnaz ;
Madame et Monsieur **Maurice JACQUEMOUD** et leurs enfants **Annelyse, Raymond** et **Gérard**, à Evionnaz ;
Madame et Monsieur **Laurent VEUTHEY** et leur fille **Anne-Marie**, à Evionnaz ;
Mademoiselle **Lucie MARET**, à Evionnaz ;
famille de Madame Veuve **Constance JUILLARD**, à Troistorrents, Monthey et Genève ;
famille **Emile COUTAZ**, à Vérossaz ;
les familles de feu **Maurice MARET**, à Evionnaz, Paris, Ur, Annecy et La Bâtiaz ;
les familles **MARET**, à Bagnes ;
les familles **MORISOD** et **AYMON**, à Vérossaz ;
les familles **COUTAZ et BIOLLAZ**, à Vérossaz et St-Maurice ;
les familles **MOTTET** et **BAUD**, à Evionnaz et St-Maurice ;
les familles **MATTHEY**, à Lavey et Bex ;
ont le grand chagrin de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Philomène MARET
née COUTAZ

leur regrettée épouse, maman, belle-maman, grand'maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection le 20 février 1950, à l'âge de 65 ans, après une cruelle maladie, chrétiennement supportée, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Evionnaz le 23 février 1950, à 10 heures.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

†

Monsieur et Madame **Gratien GIROUD-PETOUD**, à Ravoire ;
Madame Veuve **Pauline VOUILLOZ-GIROUD** et ses fils **Arthur** et **André**, à Ravoire ;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Valentin GIROUD

leur cher père, beau-père et grand-père, survenu à Ravoire le 21 février 1950, après une longue et cruelle maladie, dans sa 81e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny le jeudi 23 février 1950, à 10 heures.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

†

Madame et Monsieur **Albert REY-DELALOYE**, leurs enfants et petits-enfants, en Suisse et au Congo Belge ;
Monsieur **Georges DELALOYE** et son fils, au Congo Belge ;
Mademoiselle **Marie-Thérèse DELALOYE**, à Sion ;
Mademoiselle **Michelle DELALOYE**, à Sion ;
les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Gaspard DELALOYE
née Emma DARBELLAY
Tertiaire de St-François

leur chère mère, belle-mère, grand'mère, arrière-grand'mère, sœur, belle-sœur, tante, grand'tante et parente, décédée à Sion dans sa 70e année, après une longue maladie, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sion le jeudi 23 février 1950, à 10 heures.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

†

Monsieur et Madame **François GUEDON-BOSI** ;
Madame et Monsieur **Gérard KOHLI-GUEDON** et leurs fils **Bernard** et **Claude**, à Bretaye ;
les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Julien GUEDON

leur père, beau-père, grand-père et arrière-grand-père, décédé dans sa 76e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Monthey le jeudi 23 février 1950, à 10 h. 30.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

†

La **Société de chant l'« Espérance » de Ravoire** a le pénible devoir de faire part à ses membres et amis du décès de

Monsieur Valentin GIROUD
Membre fondateur

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.